Les membres du  [Comité de Loir-et-Cher de Tennis de Table](https://www.facebook.com/profile.php?id=100057340783966&__cft__%5b0%5d=AZVErV9Iq2c1Ll62yHwoixzf9zBnHUCLiG5B3iD6tebEgBBsCHRHYbz4Bf4BSuwYz0TACHpV3bujvsL1F43Q1gQDdU0zNcrlPlfYhA5mHBQMFGeOlI6xfAnQvJi5TbKiK1xYPsrsPGTeVM_H0Z6pzPjz&__tn__=-%5dK-R)

se sont réunis mercredi 14 avril 2021 et ont pris les décisions suivantes, dans la continuité de celles prises par la FFTT et la Ligue du Centre :

- arrêt définitif du Championnat par équipes, du Critérium Fédéral et de toutes autres compétitions sportives pour la saison 2020/2021

- remboursement au prorata des journées non disputées des 11/14èmes des engagements du championnat par équipes.

- remboursement des parts des tours du Critérium Fédéral non disputés.

Ces opérations seront effectuées avant le 30 juin 2021 sur le compte club. A charge aux clubs en interne d'organiser les modalités vers leurs licenciés, soit par un remboursement immédiat, soit par un avoir sur la nouvelle licence 2021/2022.

Le CD41TT a décidé également d'abonder à hauteur de 1300€ un Fonds de Solidarité pour prendre en charge financièrement la part Licence des dirigeants-bénévoles de clubs qui travaillent et vont travailler à la reprise pour la saison prochaine.

D'autres décisions ont été prises qui vous seront détaillées dans le procès-verbal que Sandrine va rédiger et déposera prochainement ici :

[https://www.comitett41.fr/compte-rendus-reunions/](https://www.comitett41.fr/compte-rendus-reunions/?fbclid=IwAR20SFh2mC8xK6HQ3bnZbwxOAFHAdxExONpjOHPuVo2f0ew1jphT3WQgemQ)